

De : L. Gerbier - LBG Environnement

Envoyé : mardi 19 août 2025 19:40

À : c.druelle

Objet : RE: AGRI COMPOST - CHANCEAUX SUR CHOISILLE - ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Bonjour Monsieur Le Maire,

En réponse à votre mail, je souhaite vous apporter quelques précisions. L'incendie s'est bien déclaré le mardi 5 Aout en début d'après-midi.

Il s'agit d'un tas de refus de criblage de compost après traitement des déchets verts provenant des déchèteries (déposé par les particuliers) et les paysagistes directement sur notre plate-forme.

Ce tas est principalement composé de morceaux de bois supérieur à 4 cm après criblage.

Le démarrage du feu peut avoir plusieurs origines :

- La fermentation des résidus de compost sur les branchages par les fortes chaleurs.
- La présence de matériaux indésirables (Verre, Plastiques, Ferrailles ...) Provenant des erreurs de tri des particuliers.

La principale préoccupation des riverains est la composition des fumées.

Comme tout feu de bois, les fumées sont principalement composées d'eau, (fumées blanches et non noires) de gaz carbonique et un peu d'oxyde de carbone. L'absence de bois industriel nous garantit le peu de dangerosité des fumées. (Pas de gaz toxique).

Les mesures prises par l'entreprise pour sécuriser et limiter les nuisances :

Dès la survenue de l'incendie, les pompiers ont été prévenus et sont intervenus rapidement.

Ils ont tout de suite sécurisé le site et arrosé le tas, les flammes ont été réduites ce qui a occasionné beaucoup de fumée. (Ces dernières sont dues au bois qui se consume).

Après leur départ, nos équipes se sont relayées pour continuer d'arroser avec une tonne à eau constamment présente sur le site et dédiée afin d'éviter toute reprise du feu.

Les jours suivants, les pompiers sont revenus régulièrement pour s'assurer que nous maitrisons bien la situation, à cette occasion, ils nous ont témoigné de leur confiance.

D'autre part nous sommes en relation avec la **DREAL avec qui nous échangeons régulièrement et qui s'assure de l'absence de fortes nuisances et de dangers pour la population.**

Nous sommes favorables à votre proposition d'organiser une réunion avec l'ensemble du conseil municipal pour rassurer et répondre aux questions.

Nous sommes désolés de la survenue et des conséquences de cet incendie car depuis plus de 20 ans nous faisons de notre mieux pour traiter ces déchets végétaux avec la plus grande rigueur pour éviter tout désagrément.

Je reste à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement

Lucien Gerbier